



Partenariat Africain pour la paix (NEPAD)

(SADSEM NETWORK)

**SOUTHERN AFRICAN DEFENCE AND
SECURITY MANAGEMENT NETWORK**



UNIVERSITE DE KINSHASA

CHAIRE UNESCO POUR LA CULTURE DE LA PAIX, REGLEMENT DES CONFLITS, DROITS DE L'HOMME,
DEMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE CENTRALE ET DANS LES PAYS DE LA SADC

RAPPORT DE MISSION

effectuée à Addis Abéba (9 – 11 octobre 2007)

UNIVERSITE DE KINSHASA

E-Mail: chaireunesco Kin@ yahoo.fr, B.P. 15030 KINSHASA 1,
Tél : 0815080704 / 8916631 – Tél. fixe 243 817 008 449 – Fax 243 813 016 759
Stanbic Bank N°Compte 1010942138051
<http://www.chaireunesco.org>

1. Grâce à l'intervention financière et matérielle d'IDASA, par le biais de sa conseillère Madame JANINE RAUCHE, le Professeur MBELA HIZA, chargé de mission à la Chaire Unesco de l'Université de Kinshasa et le Dr JAV, chef d'antenne de la Chaire à l'Université de Lubumbashi (KATANGA) ont été invités pour participer, à Addis Abéba à l'atelier consacré, du 9 au 11 octobre 2007, aux stratégies de la réforme sécuritaire en Afrique.
2. Organisé en anglais, ce colloque a bénéficié d'un interprétariat français. Malheureusement, à beaucoup d'égards, la traduction française s'est révélée déficitaire, voire absente, ce qui a occasionné bien des gênes aux participants ne maîtrisant pas correctement ou pas du tout l'anglais.
3. Dès la séance d'ouverture, l'objectif du séminaire a été clairement défini : élaborer un programme de réforme du secteur sécuritaire (RSS) qui puisse s'appliquer en Afrique et valider dans ce sens les recherches publiées par l'OCDE / CAD sur la « **réforme des systèmes de sécurité** » pour une sécurité et une justice accrues.
4. Dans la déclaration liminaire, les exposants ont expliqué le rôle clé de tout gouvernement dans la réalisation de la paix et de la sécurité dans la réalisation d'un développement durable ; sécurité et développement étant les deux faces d'une seule et même réalité. Dans la même optique, ils ont rappelé le rôle joué par le secteur sécuritaire sur les politiques africaines et les conséquences que le continent a subies par la suite.

Actuellement, l'accent est mis sur le concept de sécurité humaine qui met l'individu au centre des préoccupations des gouvernants.

Ce liminaire introductif a permis de passer à la définition des stratégies mises en œuvre dans la réforme du S.S. (RSS).

- 1^{ère} phase** : - éclaircir les concepts opératoires – rechercher les financements dans le réseau africain
- mettre rapidement une stratégie pour une base de

discussion avec toutes les parties prenantes à la réforme du S.S.

2^{ème} phase : finaliser le dernier projet africain en matière de RSS

3^{ème} phase : Evaluation extérieure pour une valeur ajoutée à apporter à ce document.

La R.S.S. soulève pourtant un défi : **la difficulté d'une stratégie sectorielle** dans un environnement peu propice de nature politique (volonté politique) structurels et structurels ...ex : Comment procéder à une RSS dans un contexte politique antagoniste, tels le Soudan ? la Somalie ? Ce débat de portée générale a permis de passer à des examens plus précis, d'où le thème sur les leçons à tirer sur la politique sécuritaire dans la région des Grands Lacs. Une description de l'état des lieux a permis d'énoncer un certain nombre de pistes : travailler avec les organisations des droits de l'homme, nécessité d'une collaboration accrue avec la société civile et les média...etc.

5. L'exemple des pays de la CEDEAO a été encore plus éclairant. L'exposant a défini la conception de la RSS dans la région. Il est décrit les différents mécanismes mis en place dans la résolution des conflits inter-Etats, l'apport de l'expertise extérieure a, l'élaboration d'un code de conduite pour les organes du SS, l'assistance humanitaire... bref un ensemble de stratégies devant assurer la transparence du SS et sa gouvernance démocratique.
6. L'exposé d'un des délégués Sud-Africains (Gavin) sera encore plus explicite, puisqu'il s'agira d'expliquer les modes de stratégie intégrée du SS, notamment le contrôle du Parlement sur SS. Cet exposé avec celui d'un autre représentant (Janine) sur l'expérience de la réforme de la police sud-africaine auront l'avantage de mettre en lumière les défis que soulève toute R.S.S., c'est-à-dire la transparence et la redevabilité dans le cadre d'une gouvernance démocratique
Un de moments les plus importants aura été l'exposé consacré au travail de groupe consultatif chargé de définir les pistes de la R.S.S ; l'objectif visé étant de mettre à la disposition des décideurs un outil de

référence tant sur le plan méthodologique que conceptuel. Ce document, dont l'apport du G8 a été déterminant, permet d'une part une meilleure coordination des donateurs et d'autre part l'appropriation locale des projets des R.S.S.

Grâce à la mise au point de ce document de travail, on peut tirer les conclusions suivantes :

- a) La réforme doit concerner toute la société. Problème délicat pour les pays post-conflit. Comment en assurer plus de transparence ?
- b) La sécurité humaine doit être au centre des préoccupations des décideurs, notamment la société civile dont les priorités se porteront sur l'accès aux services de base, la justice et la sécurité, l'objectif étant d'amorcer le développement du milieu.
- c) La coopération internationale s'intègre dans ce processus de RSS dans sa globalité en proposant un calendrier réaliste (approche à moyen terme)

7. Concrètement, comment s'approprier de ce manuel ?

Il se pose quatre (4) questions :

- a) Comment s'approprier localement de ce manuel ?
- b) Pourquoi ?
- c) Que doivent faire les bailleurs des fonds
- d) Comment pallier au manque d'appropriation locale ?

Il est admis que le soutien des donateurs doit se faire en s'appuyant sur des acteurs locaux, les donateurs proposent ne s'imposent pas. D'où la nécessité d'une méthodologie participative, d'une conceptualisation acceptée par tous, et d'une vision commune dans la mise en œuvre du processus de R.S.S.

Sans appropriation locale, on court à l'échec. Cette appropriation s'intègre dans tout processus de démocratisation et assure la confiance du peuple. C'est pourquoi, pour mieux soutenir cette

appropriation, il faut des indicateurs précis pour intégrer les acteurs locaux.

8. **La justice transitionnelle ?**

Un débat qui a passionné le public. Comment concilier la nécessité d'une justice transitionnelle avec les abus et les crimes commis ? Comment la concevoir dans l'optique de la situation post-conflit ? Quelles sont les conditions qui permettent d'intégrer la R.S.S. à la justice transitionnelle ? Pourquoi cette justice constitue un enjeu dans le R.S.S. ? Quelles sont les leçons de cette justice en matière des droits de l'homme ?

Enfin, quel rôle a à jouer la commission. « Vérité et Réconciliation » ?

9. **De la problématique de la gestion politique de la R.S.S.**

Celle-ci s'analyse au niveau de la sécurité, de la défense et du Parlement. Le débat s'est révélé intéressant dans la mesure où il a été identifié les 2 processus : normatif : politique et diplomatique pour la supervision du R.S.S.

Autres questions : quatre sont les rôles respectifs du Parlement et de la Société dans l'énoncé des directives.

S'agissant du processus opérationnel fondé sur le cadre juridique, comment concevoir le rôle des acteurs dans le processus opérationnel ?

C'est le défi qui se pose à l'Union Africaine dans le cadre du règlement des conflits. C'est à ce niveau que se dévoilent les rôles de :

- du Conseil de paix et de sécurité
- du système d'alerte rapide continental.

A propos de la gestion civile du secteur de la défense, (Civil Management and Civilian Management), le débat a porté sur l'exemple de l'Afrique du sud, notamment sur le contenu de la loi de la défense qui stipule la nécessité de la transparence et celle de rendre

compte régulièrement au Parlement. Cette loi prévoit également un Secrétariat civil pour gérer les dépenses budgétaires de l'armée.

Un autre instrument qui régleme cette gestion, c'est le Bureau d'Audit général de l'armée sud-Africaine.

Plus concret aura été l'exposé de Gavin qui a clairement défini à ce propos :

- a) le processus de budgétisation
- b) le contrôle que l'Exécutif le met en œuvre,
- c) le suivi et l'évaluation de cette politique,
- d) l'audition des responsables.

Intervenant sur le problème de la réforme en Afrique du Sud, l'orateur a présenté un schéma qui a expliqué les défis que cette réforme soulève.

- a) la réforme de la police se fait dans le cas de l'accord de paix.
- b) le Parlement constitue un acteur actif de cette réforme, ce qui explique le manuel de l'OCDE.
- c) Le champ de la réforme est qualitativement et quantitativement différent, le problème est non seulement de réformer, mais aussi de reconstruire une nouvelle police, d'où la prise en compte de ressources disponibles et la reconstruction de l'infrastructure policière.

Le plus difficile est constitué par le défi que pose la culture du maintien de l'ordre. Quelques défis ont été relevés :

- la gestion des ressources disponibles, souvent maigres, données par les donateurs,
- le rôle de la société civile et des donateurs,
- la gestion de la sécurité en milieu rural et certain,
- la problématique des droits humains,
- les droits des victimes et des policiers,
- les conditions de travail.

10. Un débat, inédit à plus d'un titre a porté sur la privatisation des services de sécurité

L'exemple le plus frappant a été celui de **Blackwater** en Irak. Comment concilier cette tendance à l'obligation de « rendre compte » ? Existe-il des mécanismes de contrôle et de régulation ? Cette police participe-t-elle à la promotion de la paix, du développement et de la démocratie ? Comment éviter la naissance d'un secteur parallèle ? Il existe certes des conventions, telle que celle de Genève (1977) sur l'élimination du mercenariat, on peut s'inspirer de l'Afrique du Sud qui a une législation sur la sécurité privée.

Comment enfin réaliser la RSS dans le cadre d'une sécurité privée ?

Quelques pistes :

- Edicter un cadre régulateur,
- Contrôle dans l'utilisation des armes
- Professionnalisme et formation
- Transparence...etc

Avis et considération

1. Sur les conditions d'hébergement et d'accueil

Elles ont été parfaites, en plus elles m'ont permis de découvrir un pays où existe un certain sens de l'ordre de discipline et d'Etat.

2. Contenu de l'atelier

Le thème choisi a été pertinent, de sa réussite, dépendra la qualité de la démocratie que veut se donner l'Afrique, notamment la R.D.C. Nous en avons tiré des leçons importantes pour renforcer notre propre expertise. La qualité des intervenants explique la réussite de cet atelier, **dommage que la traduction française ait été déficitaire.**

La Chaire Unesco profite de la présente opportunité pour remercier IDASA et de façon personnelle Madame Janine Rauch dont le souci est de relever l'expertise locale dans le domaine de la R.S.S.

Professeur MBELA HIZA